

Arrêté n° 3032 du 20 août 2025.

Sont nommés chefs de centre de production de la carte nationale d'identité informatisée, sécurisée et biométrique :

- centre de Brazzaville : commandant de police **BOUTISSA (Aimé Roch)** ;
- centre de Pointe-Noire : commandant de police **NGANGUIA (Alexis Délandre)** ;
- commandant de production d'Oyo : commandant de police **KAMBA (Athanase)**.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.